



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS

Tél. : 05 62 05 39 51

Site Internet :

www.societearcheologiquedugers.com

Courriel : socarcheogers@orange.fr

La prochaine journée annuelle de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art aura lieu le **samedi 28 septembre 2013 à Lectoure.**

Programme

9h accueil des participants **à la Salle de la Comédie, 100 rue Nationale à Lectoure (parking à 100 m, rue de Sardac)**

9h 30 début des communications :

Patrice GEORGE (INRAP), *Le diagnostic archéologique de la caserne Espagne à Auch*

Anaïs COMET (UMR 5608), *Les fortifications villageoises de la fin du Moyen Age. Etat de la question*

Catherine VIERS (INRAP), *Une portion du rempart médiéval de Castelnaud-Barbarens*

Le bastion du château à Lectoure

Stéphane ABADIE (FRAMESPA), *Le château de Termes-d'Armagnac : de la forteresse de frontière au château de plaisance (XIII^e-XVIII^e s.)*

12h 30. Remise du prix général Messimy, prix du Patrimoine de la Société Archéologique par M.le Préfet (ou son représentant), M.le maire de Lectoure etc. **Vin d'honneur** offert par la municipalité de Lectoure

13h : repas au Café-restaurant des Sports, 16 e par personne, chèque à l'ordre de la Société Archéologique à envoyer au siège de la Société, à l'attention de M.Méjean trésorier avant le 26 septembre

15h : reprise des communications :

Frédéric VEYSSIERES (INRAP), *La villa gallo-romaine d'Estoube à Lectoure*

Philippe GARDES (INRAP), *L'Age du Fer dans le Gers*

Alain BEYNEIX, *La tombe néolithique de Paulhac. Mythe ou réalité ?*

Christophe BALAGNA, *Une œuvre exceptionnelle : le bas-relief sculpté de l'ancienne priorale Saint-Orens d'Auch*

Jean-Michel LASSURE(UMR 5608). *Les silos d'une habitation du lieu-dit A Baise (Condom, Gers)*

M.Mme ou Mlleadresse :

assistera à la Journée annuelle de l'Archéologie : OUI NON

participera au déjeuner : personne(s) : repas 16 e par personne,

chèque à l'ordre de la Société Archéologique à envoyer au siège de la Société, à l'attention de M.Méjean trésorier avant le 26 septembre